

Communiqué de presse

LABEL NATIONAL ÉCOQUARTIER : LE « NOUVEAU MONS » A MONS-EN-BAROEUL LAUREAT



Sylvia Pinel, ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité, a présenté les résultats de la campagne 2014 de labellisation nationale écoquartier : 19 projets sont labellisés dans 13 régions de France et 53 reçoivent le diplôme « Engagé dans la labellisation ».

Jean-François Cordet, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais, se réjouit de la labellisation nationale écoquartier pour le quartier du nouveau Mons à Mons-en-Barœul.

En région Nord – Pas-de-Calais, au total, 2 écoquartiers ont ainsi été labellisés, les Rives de la Haute Deûle sur les communes de Lille et de Lomme et le Nouveau Mons à Mons-en-Barœul, et 2 écoquartiers sont engagés dans la labellisation, le quartier de l'Union sur les communes de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos et l'écoquartier du 4/5 sud à Méricourt.



Requalification urbaine du site minier du 4/5 Sud à Méricourt



Par le recentrage de logements en ville, le recyclage du foncier, la mixité sociale, l'accès aux services, ces opérations sont une réponse des enjeux de l'aménagement de demain en région. En répondant aux critères de la charte écoquartiers, elles visent une triple performance sociétale, énergétique et écologique.

En améliorant la qualité du cadre de vie, en dynamisant les quartiers et les territoires par la création d'emplois et d'activités, en visant une plus grande performance énergétique des bâtiments, en privilégiant les circuits courts et en favorisant des usages plus vertueux, les écoquartiers proposent une vision renouvelée et moderne de concevoir la ville et l'aménagement du territoire.

Contact :

Service communication de la DREAL
03 20 13 48 54

dreal-npdc.communication@developpement-durable.gouv.fr